

Bill (No 82) constituant en corporation la *Northern Territorial Railway Company*;

Bill (No 90) concernant la Compagnie du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo;

Bill (No 91) concernant la *Kootenay Central Railway Company*; et

Bill (No 92) concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Blondin fait rapport que le comité a examiné les dits bills et lui a enjoint d'en faire rapport séparément sans amendement.

Sur motion de M. Jameson, secondé par M. Barnard,

Ordonné, que le bill (No 62) concernant la *Kettle Valley Railway Company*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Fripp, secondé par M. Béland,

Ordonné, que le bill (No 61) concernant la *Gatineau and Ungava Railway Company*, et à l'effet de changer son nom en celui de "*The Ottawa and Ungava Railway Company*", soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe et que le titre soit: "*The Ottawa and Ungava Railway Company*".

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Nesbitt,

Ordonné, que le bill (No 79) concernant la compagnie dite *The Alberta Railway and Irrigation Company*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Nesbitt,

Ordonné, que le bill (No 81) constituant en corporation la *High River, Saskatchewan and Hudson Bay Railway Company*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Nesbitt,

Ordonné, que le bill (No 93) concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia, Limited*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

Sur motion de M. Buchanan, secondé par M. Nesbitt,

Ordonné, que le bill (No 52) constituant en corporation la *Pacific Trans-Canada and Hudson Bay Railway Company*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.